

Tableau 2019-2020 D'HONNEUR

de la Faculté des sciences infirmières

MÉRITE ACADÉMIQUE

BACCALURÉAT EN SCIENCES INFIRMIÈRES

Formation initiale

Isabelle Bilodeau-Mallette
Marianne Cardinal
Emilie Carrier
Catherine Delisle-Paris
Isabelle Desrosiers
Cassandra Fletcher
Juliette Gagnon Maynard
Léa Gauthier-Levesque
Emilie Guérin
Sarah Hayes
Julia Lambilliotte
Vanessa Larocque
Charlotte Latulippe
Sophie Paquet
Valérie Pâquet
Cadell Picard
Jade Pomerleau
Anne-Marie Poulin
Catherine Savoie
Élizabeth Teasdale

Formation DEC-BAC

Marie-Eve Bérubé
Jeanne Couillard
Caroline D'Astous
Myriam Duchesne-Bourque
Roxanne Fiset
Laurie Franck
Catherine Grenier
Sophia-Liza Lequy
Justine Masson
Sophie Plante

MAÎTRISE EN SCIENCES INFIRMIÈRES – AVEC MÉMOIRE

Karyne Duval
Lalla Mariam Haïdara
Maude Jolicoeur
Samuel-Claude Pelletier
David Poulin-Grégoire

MAÎTRISE ET DESS EN SCIENCES INFIRMIÈRES – SOINS DE PREMIÈRE LIGNE

Émilie Bériault
Catherine Drolet
Maxime Fortin
Stéphanie Houle
Marie-Karla Isikahua-Fréchette
Julie Jacques
Andréane Lévesque
Claudine Martineau-Roy
Élisabeth Morin
Évelyne St-Cyr

MAÎTRISE ET DESS EN SCIENCES INFIRMIÈRES – SOINS À LA CLIENTÈLE ADULTE

Kathy Baillargeon
Marie-France Boudreault
Anne-Sophie Delage
Olivier Godbout
Reda Haouari
Stéphanie Labrecque
Marie-Joëlle Pelletier
Laurie Plamondon-Lemieux
Emilie Vigneault-Simard

MAÎTRISE EN SANTÉ COMMUNAUTAIRE – AVEC MÉMOIRE

Johanne Ouedraogo
Ketsia Proulx

MAÎTRISE EN SANTÉ PUBLIQUE – AVEC MÉMOIRE

Myles Gaulin
Cynthia Mbuya-Bienge
Étienne Racine

MAÎTRISE EN SANTÉ PUBLIQUE

Gabrielle Côté
Mariella Gaudreault Belley
Magalie Gosselin
Marie-Claude Lefebvre
Gabrielle Lefebvre
Emmanuelle Pichard-Jolicoeur
Christian Riel-Roberge
Gerard Twahirwa

DOCTORAT EN SCIENCES INFIRMIÈRES

Maude Dessureault
Philomene Marie Missi

DOCTORAT EN SANTÉ COMMUNAUTAIRE

Marie Baron
Yann Le Bodo

CRITÈRES DE SÉLECTION

PREMIER CYCLE

Avoir été inscrite ou inscrit à temps complet (12 crédits et plus) pendant un minimum de cinq sessions à la formation initiale et un minimum de trois sessions à la formation DEC-BAC. Avoir maintenu une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3,805 sur 4,33. S'être qualifié selon la séquence retenue par l'Université Laval pour la collation des grades.

DEUXIÈME ET TROISIÈME CYCLES

Avoir été inscrit à temps complet (12 crédits et plus) pendant un minimum d'une session au diplôme d'études supérieures spécialisées, à la maîtrise ou au doctorat. Avoir maintenu une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3,805 sur 4,33. S'être qualifié selon la séquence retenue par l'Université Laval pour la collation des grades.

ÉTÉ 2019 • AUTOMNE 2019 • HIVER 2020

Tableau 2019-2020 D'HONNEUR

de la Faculté des sciences infirmières

MÉRITE À L'ENGAGEMENT

ENGAGEMENT SOCIAL OU COMMUNAUTAIRE

Béatrice Guillemette
Alexis Mercier
Sandrine Proulx-Groleau

DÉVELOPPEMENT DE LA PROFESSION INFIRMIÈRE

Sylvie Rey
Camille Savoie

ENGAGEMENT À LA VIE UNIVERSITAIRE

Sabrina Picard

CRITÈRES DE SÉLECTION

L'étudiante ou l'étudiant fréquente un programme d'études relevant de la Faculté des sciences infirmières ou a obtenu son diplôme au cours des six derniers mois. Elle ou il doit avoir acquis un minimum de 24 crédits à son programme et possède un dossier scolaire présentant une moyenne cumulative d'au moins 2,67 sur 4,33. L'engagement à faire valoir n'a jamais été porté au Tableau d'honneur de la FSI. L'engagement a été réalisé en cours d'études. L'engagement s'est manifesté par des actions bénévoles. L'étudiante ou l'étudiant s'est distingué de façon particulière dans son engagement. Les actions sont appuyées par une recommandation d'une autorité compétente officielle ou d'une personne responsable en relation avec l'engagement. Les actions réalisées ont une durée d'au moins 25 heures.

MÉRITE ACADÉMIQUE

FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES ET POSTDOCTORALES

Julie Massé
Émilie Bériault
Maude Jolicoeur
Marie-Karla Isikahua-Fréchette
Anne-Sophie Delage
Étienne Racine
Riel-Roberge Christian
Emmanuelle Pichard-Jolicoeur
Yann Le Bodo

La Faculté des sciences infirmières félicite les étudiants ayant obtenu la mention « excellent » de tous les examinateurs et examinatrices de leur thèse ou de leur mémoire, ainsi que les personnes diplômées d'un programme de maîtrise d'autres types ayant conservé une moyenne cumulative égale ou supérieure à 4,1 et dont les noms sont inscrits au Tableau d'honneur de la Faculté des études supérieures et postdoctorales de l'Université Laval.